

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Coordonnateur du groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet et les communes membres

Coordonnateur du groupement

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour son propre compte et pour celui d'autres pouvoirs adjudicateurs, dans le cadre du groupement de commandes précité

Les communes adhérentes sont les suivantes :

Aussac, Cadalen, Cestayrols, Gaillac, Graulhet, Labessière-Candeil, Lasgraïsses, Lisle-sur-Tarn, Parisot, Senouillac, CCAS de Gaillac et SIVU de Parisot

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne une procédure ouverte et signature d'une convention avec chaque employeur public du groupement, agissant pour son compte, conformément au décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et groupements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels

Objet du marché : Convention de participation de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, des collectivités et établissements publics du territoire à la protection sociale complémentaire de leurs agents

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 66510000-8 Services d'assurance

Dévolution en marchés séparés.

Informations sur les lots :

Lot n°1 Mutuelle santé

Lot n°2 Prévoyance

Lot n°1 : Mutuelle santé

Il n'est pas prévu de variantes obligatoires et les variantes sont autorisées pour les limites âge par au-delà desquels le tarif proposé pour chaque catégorie ne peut évoluer.

Lot n°2 : Prévoyance

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées

Le marché début à compter du 1^{er} janvier 2027 pour une durée de 6 ans.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés par points :

Lot 1 : Mutuelle Santé

1 Critère Prix sur 50 points

- 1.1 Sous critère prix médian pondéré sur 30 points sur 50 points
- 1.2 Sous critère Evolution du tarif pondéré sur 10 points sur 50 points
- 1.3 Sous critère écart entre les différents niveaux pondéré sur 10 points sur 50 points

2 Critère Valeur technique 45 points

- 2.1 Sous-critère Contenu des offres pour chaque niveau de garantie sur 30 points sur 45 points
- 2.2 Sous critère Degré effectif de solidarité entre les adhérents ou les souscripteurs, intergénérationnelle, en fonction de la rémunération et, pour le risque « santé », familiale : 1 point sur 45 points
- 2.3 Sous critère Maîtrise financière du dispositif : 8 points sur 45 points
- 2.4 Sous critère Moyens destinés à assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques 1 point sur 45 points
- 2.5 Sous-critère Délai de prise en charge sur 5 points sur 45 points

3 Démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation de la prestation 3 points

- 3.1 Sous-critère Plateforme pondéré à 3 points

4. Démarche Politique RSE au sein de l'entreprise pondéré à 2 points

Lot 2 : Prévoyance

1 : Critère Tarifs appliqués sur 65 points

- 1.1 Sous critère Taux de la garantie de base pondéré sur 50 points sur 65 points
- 1.2 Sous critère Taux des garanties optionnelles pondéré sur 5 points sur 65 points
- 1.3 Sous critère Evolution des tarifs pondéré sur 10 points sur 65 points

2 : Critère Valeur technique 30 points

- 2.1 Sous-critère Délai d'indemnisation pondéré sur 15 points sur 30 points
- 2.2 : Degré effectif de solidarité entre les adhérents ou les souscripteurs, intergénérationnelle, en fonction de la rémunération et, pour le risque « santé », familiale pondéré sur 1 point sur 30 points
- 2.3 : Maîtrise financière du dispositif : 8 points
- 2.4 : Moyens destinés à assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques pondéré sur 1 point sur 30 points
- 2.5 Sous-critère Moyens techniques pondéré sur 5 points sur 30 points

3 Démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation de la prestation 3 points

- 3.1 Sous-critère Plateforme pondéré à 3 points

4. Démarche Politique RSE au sein de l'entreprise pondéré à 2 points

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 26-12-AOS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2026

Date limite de réception des offres : 14/09/2026 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur :

<http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

<http://www.marches-securises.fr>

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31068 TOULOUSE CEDEX

Tél: 0562735757

Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr